

Procès-verbal de la réunion  
du Conseil Municipal du Jeudi 09 avril 2015 à 20 heures 00

L'An deux mille quinze, le neuf avril à 20 heures 00, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en Mairie sous la présidence de Mme LANCO Danielle, Maire de FLAVY-LE-MARTEL.

**Etaient présents** : Mme LANCO – M. VAN ISACKER – M. LEFEVRE - M. JULIEN – Mme TATIN – Mme GROGNET – M. DUBOIS - M. FAUQUEMBERGUE - Mme PATTE – Mme DERUERE - M. GARY – Mme BOUCHER - M. BRUNEL - M. PETITNIOT – M. LOBBE.

**Absents** : M. MOUFLIER - Mme BOURGIS - Mme VIOLIER – Mme CORDIER.

**Représentés** : M. MOUFLIER par pouvoir à Mme GROGNET  
Mme CORDIER par pouvoir à M. BRUNEL.

---

## Ordre du jour

### **1. Désignation d'un secrétaire de séance**

Mme TATIN Andrée est désignée secrétaire de séance pour la présente réunion du Conseil Municipal.

### **2. Approbation du procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 4 mars 2015**

#### **Remarques de M. BRUNEL Gérard**

#### **Question n°9 – Régime indemnitaire du personnel communal**

Concernant ce sujet, il a été indiqué au procès-verbal de la réunion du 4/3/2015 qu'une commission serait réunie afin d'étudier les possibilités d'évolution du régime indemnitaire accordé au personnel communal.

M. BRUNEL souhaite connaître la Commission qui sera en charge de l'examen de cette question.  
Mme le Maire indique qu'un groupe de travail spécifique sera créé pour étudier ce dossier.

#### **Question n°13 – Subventions aux Associations locales et à divers organismes – Année**

#### **2015**

Il a été mentionné au procès-verbal de la réunion du 4/3/2015 :

« D'autre part, la Commission Municipale « Animation-Jeunesse » sera réunie pour étudier les cas de mise à disposition gratuite de la Salle Polyvalente pour les associations locales ».

M. BRUNEL demande qu'il soit précisé au présent procès-verbal que cette proposition de mise à disposition gratuite de la Salle Polyvalente aux associations locales a été présentée par les élus de la « Liste Citoyenne pour l'Avenir de Flavy ».

### **3. Compte Administratif 2014 et Compte de Gestion du Trésorier – Affectation des résultats de l'exercice précédent**

Mme le Maire présente à l'Assemblée le compte administratif 2014 faisant ressortir un excédent net de 434 441,12 € à la clôture de l'exercice 2013 (compte 002 « Excédent antérieur reporté » du budget primitif 2014).

Les résultats de l'exercice 2014 sont arrêtés comme suit :

- **Section de Fonctionnement**

- Dépenses = 832 967,25 €

- Recettes = 1 015 342,33 €

Résultat = Excédent de 182 375,08 €

- **Section d'Investissement**

- Dépenses = 654 478,36 €

- Recettes = 500 496,44 €

Résultat = Déficit de 153 981,92 €

Les restes à réaliser de la Section d'Investissement s'élèvent à 73 900,00 € en dépenses et à 76 441,00 € en recettes, soit un excédent de 2 541,00 €.

Le résultat définitif révèle un excédent net de 329 130,95 € qui sera imputé à l'article 002 « Excédent antérieur reporté » du budget 2015.

La présidence de la séance est ensuite confié à M. VAN ISACKER Eric pour le vote du compte administratif du Maire qui est adopté par 12 voix pour et 4 abstentions (élus de la Liste Citoyenne pour l'Avenir de Flavy).

### **4. Vote du taux des taxes directes locales pour 2015**

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de reconduire les taux des taxes directes locales appliqués en 2014 et inchangés depuis 1993, à savoir :

- **Taxe d'habitation** = 16,39 % pour un produit attendu de 190 944 € ;
- **Foncier bâti** = 18,04 % pour un produit attendu de 159 852 € ;
- **Foncier non bâti** = 39,86 % pour un produit attendu de 27 543 €.

## **5. Budget 2015**

Les dépenses et recettes de la Section de Fonctionnement sont arrêtées à la somme de 1 311 422 €, la Section d'Investissement étant équilibrée pour un montant de 1 274 130 € reprenant les restes à réaliser sur extérieur antérieur.

Les principales opérations d'investissement prévues au budget 2015 sont :

- la réfection des sols des classes de l'Ecole Primaire du Centre ;
- la création d'un terrain multi-sports « City-Stade » ;
- le remplacement des huisseries dans les logements communaux n°s 5 et 7 Rue du Petit Détroit ;
- la réhabilitation du logement communal n°68 Rue André BRULE ;
- les travaux de réhabilitation de la Salle Polyvalente (1<sup>ère</sup> phase = mise en accessibilité) ;
- la réfection des voies communales n°s 27 et 28 (Lotissement Epinette Margot et Chemin de LA FERRE prolongé) ;
- la reprise des concessions en état d'abandon au cimetière.

Le budget 2015 est adopté par 13 voix pour et 4 abstentions (élus de la « Liste Citoyenne pour l'Avenir de Flavy »).

M. BRUNEL Gérard justifie la position des élus de son groupe par les observations suivantes :

- un effort supplémentaire aurait dû être fait en faveur des associations locales, notamment une augmentation des subventions pour les associations les plus actives ;
- concernant la Section de Fonctionnement, certaines dépenses ont été surestimées et des recettes sous-évaluées ; une évaluation plus précise aurait permis de dégager un auto-financement supplémentaire de la Section d'Investissement ;
- pour la Section d'Investissement, la réalisation de certaines opérations apparaît improbable sur l'exercice 2015 (travaux à la Salle Polyvalente – réhabilitation du logement communal n°68 Rue André BRULE) ;
- concernant cette dernière opération, M. BRUNEL rappelle que les élus de son groupe aurait souhaité un changement de destination de cet immeuble.

Enfin, concernant la diminution de la dotation forfaitaire de l'Etat aux communes (contribution au redressement des finances publiques), M. BRUNEL souhaite qu'une motion soit adoptée par le Conseil Municipal pour protester contre l'application de cette mesure qui devrait perdurer les prochaines années.

## **6. Rapport d'activités 2013 du Syndicat des Eaux du Bois l'Abbé**

Le Conseil Municipal prend note du rapport d'activités présenté par M. le Président du Syndicat des Eaux du Bois l'Abbé pour l'exercice 2013.

## **7. Création d'un terrain multi-sports « City-Stade » - Demande de subvention au titre du Contrat Départemental de Développement Local**

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de solliciter l'intervention financière du Conseil Général au titre du C.D.D.L (programme triennal 2015-2017) pour la création d'un terrain multi-sports « City-Stade ».

# Questions d'initiative

- **M. LEFEVRE Régis** : - donne des informations sur les dysfonctionnements constatés en matière de chauffage de la Mairie et de l'Ecole du Centre (défaillances de la chaudière – programmation) ;
- **Mme TATIN Andrée** : - informe que les modalités de calcul des cotisations communales au Comité National d'Action Sociale vont être revues ;
- **M. PETITNIOT Joël** : - remercie la commune pour sa contribution matérielle ainsi que tous les bénévoles pour leur concours au succès de la 9<sup>ème</sup> édition de « L'Infernale » qui a eu lieu le dimanche 5 avril dernier ;
- **M. VAN ISACKER Eric** : - indique que les agents des services techniques communaux poursuivront dans les semaines et mois à venir au remplacement des « gargouilles » en mauvais état dans les rues de la localité.

Pour extrait conforme

Flavy-Le-Martel, le 21 avril 2015

Le Secrétaire de séance,

Le 1<sup>er</sup> Adjoint,

Andrée TATIN

Eric VAN ISACKER